



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°587 du 30 juillet au 5 août 2026

CEDEAO-AES
FRONT COMMUN

NUMÉRIQUE
LEVIER DES PME

PATRIMOINE
TROIS SITES EN PÉRIL



ÉLEVAGE, PÊCHE ET AQUACULTURE

LE POTENTIEL BLOQUÉ

Avec 72,3 millions de bovins, ovins et caprins, mais seulement 9 040 tonnes de poisson d'élevage, le Mali dispose d'un potentiel encore mal valorisé. Les États généraux interrogent les failles de collecte, de conservation, de transformation et de commercialisation qui freinent la souveraineté alimentaire.

GRATUIT

Ne peut être vendu

MEIWAY

JOSEY

EMMA'A

FRANGLISH



TOUS LES VENDREDIS A 21H00

DES LE 12 JUIN SUR **CANAL+**
MAGICREABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE HABITUELLE**30 JOURS**
OFFERTS**

A TOUTES LES CHAÎNES

☎ **36 555**

**OFFRE VALABLE DU 1ER JUIN AU 30 JUIN 2026. REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE ET PROFITEZ DE TOUTES LES CHAÎNES CANAL+ (HORS OPTIONS) PENDANT 30 JOURS.

COOT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPERATEUR

ÉDITO

Quand les arbres meurent

L'Europe brûle, l'Afrique du Nord suffoque et le Canada compte encore des centaines d'incendies actifs. Partout, la chaleur extrême, la sécheresse et les vents transforment la moindre étincelle en catastrophe. Mais il serait trop simple d'accuser seulement le climat : les imprudences, les brûlis, les défrichements et d'autres activités humaines sont souvent à l'origine des départs de feu.

Sous le ciel malien, la crise avance sans images spectaculaires. Nos forêts, nos espaces boisés et nos espaces verts ne flambent pas toujours devant les caméras. Ils disparaissent lentement, sous les coupes abusives, les feux de brousse, l'urbanisation, le surpâturage et surtout l'indifférence. À Bamako comme ailleurs, beaucoup d'arbres agonisent faute d'eau, de protection et d'entretien. On plante lors de cérémonies, puis on oublie d'arroser, de remplacer les plants morts et de sanctionner ceux qui les détruisent.

En 2026, les services forestiers reconnaissent manquer de moyens humains, financiers et logistiques. Un programme prévoit pourtant de restaurer 400 000 hectares dans 87 communes. Il doit aussi créer des emplois verts et soutenir les revenus ruraux.

Pourtant, l'arbre n'est ni un décor ni un luxe. Il rafraîchit les villes, protège les sols, freine l'érosion, retient l'eau, abrite la biodiversité et soutient des milliers de familles. Le perdre, c'est rendre nos quartiers plus chauds, nos terres plus pauvres et notre avenir plus fragile.

Les incendies observés ailleurs devraient donc nous servir d'avertissement. Le Mali ne doit pas attendre que ses dernières réserves brûlent ou disparaissent pour agir. Protéger l'existant, entretenir les plantations et faire respecter la loi valent mieux que mille campagnes sans lendemain.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

60 milliards

C'est le montant en francs CFA que la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) va injecter dans le financement d'infrastructures stratégiques dans les secteurs clés de l'agriculture et de l'énergie au Niger, après la signature d'une convention avec le gouvernement.

ILS ONT DIT...

• « Dire que quiconque critique l'État porte atteinte à son crédit, c'est violer la Constitution. C'est aussi mal interpréter la loi et ce chemin pris par le Pôle de lutte contre la cybercriminalité est un chemin sans issue. Il faut qu'il y ait un revirement de jurisprudence ». **Me Cheick Oumar Konaré, avocat au Barreau du Mali**, lors du procès du journaliste Chahana Takiou, le 27 juillet 2026.

• « Le Sénégal est disponible pour accompagner le Mali dans cette épreuve afin de faire face ensemble aux défis multiples, ainsi qu'aux menaces contre la paix et la stabilité dans toute la région du Sahel. Ces menaces ne connaissent pas de frontières et se renforcent de nos divisions ». **Bassirou Diomaye Faye, Président de la République du Sénégal et président en exercice de la CEDEAO**, lors de sa visite officielle à Bamako, le 28 juillet 2026.

RENDEZ-VOUS

31 juillet - 3 août 2026 :

Activités de plantation d'arbres de la 32^{ème} Campagne nationale de reboisement, dans plusieurs régions

1er - 7 août 2026 :

Semaine mondiale de l'allaitement maternel

4 - 7 août 2026 :

Séminaire régional sur la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine), à Yaoundé, au Cameroun

12 août 2026 :

Journée internationale de la jeunesse

UN JOUR, UNE DATE

7 août 1960 : Proclamation de l'indépendance de la Côte d'Ivoire.



Le Colonel de gendarmerie **Bienvenu Lamah** a été acquitté et libéré par le tribunal criminel de Conakry, le 27 juillet 2026, dans le second volet du procès lié au massacre du 28 septembre 2009.



Le Parquet a requis dix ans de prison contre **Adama Diarra**, dit « **Ben le Cerveau** », et un an, dont six mois avec sursis, contre le journaliste **Chahana Takiou**. Tous deux restent en détention dans l'attente des verdicts, annoncés pour le 3 août 2026.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Lors du lancement de la 32^e Campagne nationale de reboisement, le Premier ministre **Abdoulaye Maïga**, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, met en terre le premier plant au Palais des pionniers, le 25 juillet 2026.

ÉLEVAGE, PÊCHE ET AQUACULTURE : LES RUPTURES QUI FREINENT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le Mali possède un cheptel considérable et d'importantes ressources halieutiques. Mais leur transformation en aliments accessibles, réguliers et compétitifs reste incomplète.

MASSIRÉ DIOP

Annnoncés initialement du 4 mai au 29 juillet 2026, les États généraux de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture ont été conçus pour établir un diagnostic des filières, recueillir les préoccupations des acteurs et améliorer la coordination. Leur thème officiel relie la modernisation des productions animales et halieutiques à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'installation de la Commission nationale d'organisation, le 7 juillet à Bamako, a marqué une étape du processus. Le débat intervient pendant une période de soudure difficile. Selon les projections du Cadre Harmonisé reprises par la FAO, près de 1,6 million de personnes pourraient connaître une insécurité alimentaire aiguë entre juin et août 2026, dont environ 56 700 en phase d'urgence. Les conflits, les déplacements et les perturbations commerciales fragilisent les ménages dans le Nord et le Centre. Les ressources disponibles donnent pourtant la mesure du potentiel national. En 2024, les estimations administratives de la Direction nationale des productions et des industries animales, publiées par l'Institut national de la statistique du Mali, faisaient état de 14,04 millions de bovins, 24,48 millions d'ovins et 33,80 millions de caprins, soit 72,3 millions de têtes. La production de poisson atteignait 113 218 tonnes, contre 133 941 tonnes en 2023. La capture en fournissait 104 178 tonnes et la pisciculture 9 040 tonnes, environ 8% du total. Ces volumes ne disent pas quelle quantité de lait, de viande ou de poisson parvient réellement aux consommateurs. Entre la ressource et

le marché se succèdent l'alimentation, l'eau, la santé, la collecte, le transport, le froid, la transformation, le financement et le contrôle sanitaire. C'est dans ces passages mal assurés que se perd une part du potentiel productif.

Pressions Converti en Unités de bétail tropical (UBT), le cheptel représentait 21,2 millions d'unités en 2024, une unité correspondant à un animal de 250 kilogrammes. Rapporté à près de 30 millions d'hectares de pâturages, ce volume équivalait à 0,71 unité par hectare, contre 0,63 en 2023. Mopti comptait le plus de bovins, tandis que Gao arrivait en tête pour les ovins et les caprins. Cette moyenne masque des tensions locales. Un pâturage n'est utile que s'il reste accessible et pourvu d'eau. Les couloirs de passage, les points d'abreuvement, l'entretien des aménagements, la concurrence avec les cultures et l'insécurité des déplacements déterminent la capacité des éleveurs à approvisionner les marchés.

La souveraineté alimentaire ne se mesure ni au nombre d'animaux ni aux tonnes produites, mais à la capacité de conserver, transformer et vendre localement une nourriture saine, régulière, abordable et accessible.

« Généralement, les politiques ne sont pas adaptées à nos réalités », estime Fodé Diallo, de l'Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée de Katibougou. Il place l'alimentation animale parmi les premières urgences et préconise plus d'aliments de qualité, la valorisation des sous-produits agricoles, l'entretien des points d'eau et un meilleur suivi des exploi-



Élevage, pêche et aquaculture, des filières à fort potentiel freinées entre production et marché.

tations. Il insiste aussi sur la formation des agents, les laboratoires, les services vétérinaires, les abattoirs et les équipements de transformation. Fodé Diallo juge confuses certaines interventions de la Direction nationale des productions et des industries animales et de la Direction nationale des services vétérinaires, allant jusqu'à proposer leur fusion. Les textes distinguent pourtant la production animale et le pastoralisme, confiés à la première, de la santé et de l'inspection vétérinaires, relevant de la seconde. Son constat renvoie surtout à la coordination, aux moyens et au partage des responsabilités.

Circuits La filière lait illustre l'écart entre potentiel biologique et offre marchande. La production est dispersée, saisonnière et en partie autoconsommée. Pour atteindre une laiterie, le lait doit être regroupé, contrôlé, refroidi et transporté rapidement. Des récipients inadaptés, une panne d'électricité ou plusieurs heures sur une route dégradée suffisent à compromettre sa qualité.

« Le transport pose problème », souligne Seydou Nourou Diallo, de la FENALAIT. À ses yeux, les difficultés de collecte, de refroidissement, de conservation et d'acheminement empêchent la filière de valoriser davantage le potentiel laitier national. Il évoque un réseau de centres autour de Bamako et un projet d'usine à Dialakorobougou qui n'a pas encore abouti. Ces indications décrivent le besoin d'un réseau reliant les bassins aux transformateurs. Les coopératives et les femmes formatrices assurent une partie du regroupement. Leur travail réclame des récipients hygiéniques, des tests de qualité, du froid,

REPÈRES

Cheptel 2024
72,3 millions de bovins, ovins et caprins

Pisciculture 2024
9 040 tonnes de poisson d'élevage

Importations 2023
76 939 tonnes de produits halieutiques

respecter les normes depuis la traite jusqu'au consommateur. Une politique laitière cohérente doit lier alimentation du bétail, santé des troupeaux, collecte, énergie, transformation et débouchés.

Dépendance Le poisson rend la contradiction encore plus visible. En 2023, le Mali a importé 76 939 tonnes de produits halieutiques, dont 75 856 tonnes de poissons congelés, soit 98,6% du volume. Ces importations équivalaient à environ 57% de la production nationale de la même année, sans permettre d'en déduire leur part exacte dans la consommation, faute de données consolidées sur l'autoconsommation. Une partie du poisson local disparaît avant la vente. Les pertes après capture ont été estimées à 1 734 tonnes en

2023, dont 867 tonnes chez les pêcheurs, 312 chez les mareyeurs et 555 chez les commerçants. Elles surviennent pendant la manutention, le transport, le stockage ou la vente et traduisent l'insuffisance de la glace, du froid et des équipements de marché. L'Enquête cadre de 2025 estime à 63 653 le nombre de ménages exerçant au moins une activité liée à la pêche sur les sites étudiés, où vivaient 696 595 personnes. Parmi eux, 48 694 ménages participaient à la transformation ou au commerce. Gao en regroupait 24 282, Mopti 13 677, Tombouctou 7 265 et Ségou 6 878. L'enquête recensait aussi 1 024 sites de débarquement sans aménagement, contre 313 aménagés. « La demande locale dépasse largement l'offre disponible sur les marchés », observe Mme Traoré Assétou Sanogo, promotrice de l'Unité de production d'aliments pour animaux domestiques et active dans le secteur piscicole à Bamako. Elle met en cause l'état des routes, les moyens de transport et le matériel d'acheminement. Selon elle, le Festival du poisson rapproche producteurs et consommateurs, mais aliments et alevins restent déceus.

Exécution La pisciculture ne progresse pas assez vite pour compenser le recul des captures. Sa production n'a augmenté que de 59 tonnes entre 2023 et 2024. Son développement exige des alevins fiables, un aliment adapté, de l'eau, de l'énergie, une maîtrise technique, des équipements de conservation et des débouchés identifiés avant la récolte. « L'accès au financement constitue le principal frein », explique Djibril Keïta, Secrétaire général de la coopérative Séné Yiriwa. Le projet piscicole de la structure demeure en préparation faute de ressources pour aménager les bassins, sécuriser l'eau, acquérir les équipements, acheter les alevins et l'aliment, puis former les membres. Les crédits doivent être compatibles avec des cycles imposant plusieurs mois de dépenses avant les premières recettes. Certaines réponses sont inscrites dans les programmes publics. Le Mali a obtenu auprès de la Banque islamique de développement un prêt de 23,45 millions d'euros destiné au Programme de développement intégré des ressources animales et aquacoles, pour ses volets aviculture et aquaculture. Le programme prévoit des chambres froides, des entrepôts, des écloseries, des moulins à aliments, des forages et des installations piscicoles. Leur réalisation et leur fonctionnement détermineront leur apport réel. Les États généraux auront surtout été utiles s'ils permettent de passer d'un inventaire connu à des engagements vérifiables. Chaque mesure devrait désigner une structure responsable, un budget, une zone, un délai et des indicateurs publics. La souveraineté alimentaire ne se mesure ni au nombre d'animaux ni aux tonnes produites, mais à la capacité de conserver, transformer et vendre localement une nourriture saine, régulière, abordable et accessible. ■

3 QUESTIONS À



FODÉ DIALLO

Enseignant-chercheur

1 Quelles mesures permettraient d'améliorer rapidement la production animale au Mali ?

Il faut produire et transformer davantage d'aliments pour bétail, en quantité et en qualité, selon les besoins des animaux. La vulgarisation des bonnes pratiques d'élevage doit être renforcée, tout comme le contrôle des maladies animales. Il faut aussi multiplier les pharmacies et cliniques vétérinaires, réaliser et entretenir les points d'eau, installer des couloirs de vaccination, former et recycler les agents vétérinaires, puis diffuser l'insémination artificielle.

2 Comment évaluez-vous les politiques publiques et l'organisation des services chargés de l'élevage ?

Beaucoup de politiques ne sont pas suffisamment adaptées aux réalités locales. Leur exécution et leur suivi présentent des insuffisances. Sur le terrain, les missions de certains services se chevauchent, ce qui crée de la confusion. Il faut clarifier les tâches, confier leur exécution aux spécialistes et améliorer la coordination. Je propose aussi de fusionner la Direction nationale des productions et des industries animales avec la Direction nationale des services vétérinaires.

3 Quelles réformes faut-il engager dans la durée ?

Il faut améliorer la qualité de la formation, assurer le recyclage et une meilleure répartition des agents vétérinaires. Il faut améliorer les races locales, déjà adaptées à l'environnement, renforcer les laboratoires, les services techniques et les abattoirs, investir dans les pâturages, les matériels d'élevage et les équipements de transformation.

SÉNÉGAL : QUAND LE TERRITOIRE GOUVERNE LA RESSOURCE

Proche du Mali par son environnement sahélien et la place du pastoralisme, le Sénégal offre une expérience instructive. Ses résultats sont inégaux, mais des dispositifs montrent comment rapprocher règles publiques, territoires et professionnels.

MASSIRÉ DIOP



Des pêcheurs dans la ville de M'bour au Sénégal.

Dans le Ferlo et la région de Matam, les Unités pastorales rassemblent des éleveurs utilisant les mêmes parcours et points d'eau. Elles élaborent des plans de gestion, organisent l'accès aux forages, surveillent les coupes abusives et participent à la prévention des feux de brousse. L'expérience, soutenue par le Fonds international de développe-

ment agricole, a couvert 12 communautés pastorales sur près de 900 000 hectares. Elle a contribué à gérer les conflits autour de l'eau et à responsabiliser les usagers dans l'entretien des aménagements. Ce dispositif est territorial. Chaque unité intervient sur un espace défini, avec des représentants identifiés et des pratiques connues. Son efficacité au-delà d'une loca-

lité dépend de la coordination entre territoires voisins, car les troupeaux traversent des zones de départ, de transit et d'accueil. La méthode évite de traiter séparément le forage, le pâturage et la transhumance.

Co-gestion Dans la pêche artisanale, les Conseils locaux de pêche artisanale associent pêcheurs, mareyeurs, transformateurs, collectivités et administration. Ils participent à l'élaboration de conventions locales, à la surveillance des zones de pêche et à l'observation des périodes de repos biologique. À Ngaparou, sur la Petite-Côte, une expérience documentée par la FAO a enregistré une hausse de 45% de la taille moyenne des langoustes débarquées et une progression de 133% du rendement des filets. Ces résultats ne valent pas pour toutes les pêcheries mais montrent

l'effet possible d'une organisation suivie localement. L'aquaculture dispose d'un cadre spécifique depuis la loi N°2022-06 du 15 avril 2022 portant Code de l'aquaculture. Elle encadre les autorisations, le contrôle des exploitations et les exigences sanitaires, environnementales et sociales. Cette base juridique permet de planifier les installations avant d'engager les équipements. Le système sénégalais connaît des faiblesses. Certains conseils disposent de peu de moyens, l'application varie selon les zones et certaines pêcheries restent difficiles à contrôler. Sa force tient moins à une réussite générale qu'à une discipline de gestion. Pour le Mali, l'enseignement réside dans cette articulation. Les points d'eau, débarcadères, centres de collecte et bassins piscicoles gagneraient à être rattachés à un territoire, à des responsabilités, à des obligations d'entretien et à des résultats mesurables avant extension. Car la continuité de l'action compte autant que l'investissement initial. ■

ÉLEVAGE, PÊCHE ET AQUACULTURE : LE DIAGNOSTIC DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Ouverts le 4 mai 2026, les États généraux de l'élevage et de la pêche devaient s'achever le 29 juillet, selon le calendrier initial. Les données de 2023 à 2025 situent les principales questions examinées pendant les consultations.

1. CHEPTEL ET ESPACES PASTORAUX

En 2024, le Mali comptait :

- 14,04 millions de bovins
- 24,48 millions d'ovins
- 33,80 millions de caprins
- Soit 72,3 millions de têtes.

Pour comparer les besoins des différentes espèces, le cheptel est exprimé en Unités de bétail tropical (UBT), une UBT correspondant à un animal de 250 kg.

En 2024, il représentait 21,2 millions d'UBT pour 30 millions d'hectares de pâturages, soit 0,71 UBT par hectare, contre 0,63 en 2023. Mopti comptait le plus de bovins et Gao le plus d'ovins et de caprins.

2. PRODUCTION DE POISSON ET PISCICULTURE

La production nationale est passée de

- 133 941 tonnes
- en 2023 à 113 218 tonnes
- en 2024, soit une baisse de 15,5%.

- Pêche de capture : 104 178 tonnes
- Pisciculture : 9 040 tonnes

La pisciculture représentait 8% de la production nationale en 2024.

4. PERTES APRÈS CAPTURE ET INFRASTRUCTURES

En 2023, les pertes après capture ont été estimées à 1 734 tonnes :

- Pêcheurs : 867 tonnes
- Mareyeurs : 312 tonnes
- Commerçants : 555 tonnes

L'enquête de 2025 a recensé 1 024 sites de débarquement sans aménagement, contre 313 sites aménagés.

3. IMPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENT

En 2023, le Mali a importé 76 939 tonnes de produits halieutiques.

Les poissons congelés totalisaient 75 856 tonnes, soit 98,6% des volumes importés. Le volume total importé équivalait à environ 57% de la production nationale de poisson de la même année.

5. MÉNAGES ET ZONES DE CONCENTRATION

L'enquête de 2025 a recensé :

- 63 653 ménages exerçant au moins une activité liée à la pêche
- 696 595 personnes vivant sur les sites étudiés
- 48 694 ménages impliqués dans la transformation ou le commerce du poisson.

Les plus fortes concentrations se situaient à Gao : 24 282 ménages, Mopti : 13 677, Tombouctou : 7 265 et Ségou : 6 878.

KOWBEYE!



CHAQUE SAMEDI | 20H15

T M 1

La télé qui vous allume !

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

CEDEAO - AES : COOPÉRER CONTRE LE TERRORISME

Réunie le 19 juillet 2026 à Lungi, en Sierra Leone, la CEDEAO a décidé d'approfondir le dialogue avec l'Alliance des États du Sahel en vue d'un mécanisme de coopération sécuritaire. Une orientation visant à reconnecter les efforts régionaux contre une menace transfrontalière.

MOHAMED KENOUI

Sur le terrain, les groupes armés franchissent les frontières et utilisent des réseaux régionaux pour s'approvisionner en armes, motos, carburant ou drones. Face à eux, l'AES a engagé sa Force unifiée et la CEDEAO prépare sa Brigade antiterroriste. Aucun mécanisme opérationnel ne relie encore directement les deux dispositifs. Le communiqué final de la 69ème session de la CEDEAO ne fixe ni le format ni le calendrier de cette coopération. Il prolonge toutefois le processus amorcé à Accra en janvier 2026, où des États des deux espaces avaient envisagé un cadre permanent, le partage du renseignement et des accords de poursuite transfrontalière. La CEDEAO négociera avec le Burkina Faso, le Mali et le Niger comme un bloc. Elle a invité ses membres à éviter les accords séparés pouvant affaiblir sa cohésion et prolongé jusqu'en décembre 2026 le mandat de Lansana Kouyaté. La visite à Bamako, le 28 juillet, de Bassirou Diomaye Faye, Président en exercice de l'organisation, a replacé ce rapprochement au premier plan.



La CEDEAO tend la main à l'AES pour une coopération sécuritaire régionale.

100 kilomètres d'une frontière internationale. Le Sahel concentrait plus de la moitié des morts liées au terrorisme. Ces circuits traversent plusieurs États, rendant la sécurité de chaque frontière dépendante des renseignements voisins. Pour les populations, cette coordination concerne aussi la sûreté des routes, des marchés et des déplacements entre localités frontalières. Une coopération sécuritaire n'effacera pas les divergences politiques. Elle supposera de distinguer les besoins opérationnels des contentieux diplomatiques. « Les deux blocs ont compris qu'il faut mettre

permanentes pour relancer le partage d'informations et la synchronisation des opérations transfrontalières. Des officiers de liaison, des procédures communes d'alerte et des règles de confidentialité permettraient de partager les informations utiles aux opérations. L'Union africaine pourrait faciliter ces échanges. Des accords précis devraient encadrer les poursuites transfrontalières, l'utilisation de l'espace aérien et la protection des civils. Mise en activité en décembre 2025, la Force unifiée de l'AES dispose d'un État-major à Niamey. Le Président nigérien Abdourahmane Tiani a indiqué le 25 juillet qu'elle comptait 5 000 militaires et que la planification prévoyait de porter progressivement cet effectif à 18 000 hommes. La future Brigade antiterroriste de la CEDEAO devait initialement reposer sur 1 650 soldats. La feuille de route révisée à Lungi prévoit une montée en puissance jusqu'à une pleine capacité opérationnelle en juillet 2027. Son siège doit être choisi après consultation de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigeria. La coopération ne nécessitera pas forcément un commandement unique. Elle pourra s'appuyer sur une cellule de planification, une cartographie commune de la menace, des opérations synchronisées et des protocoles destinés à pré-

EN BREF

MALI - ALGÉRIE : TEBBOUNE CONFORTE LE RAPPROCHEMENT

Le Président algérien Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé le 27 juillet 2026 la volonté d'Alger d'apaiser ses relations avec Bamako. « L'Algérie ne fera jamais de mal à ses voisins », a-t-il déclaré lors d'un entretien avec la presse nationale, en rappelant les liens séculaires de fraternité et de bon voisinage entre les deux pays. Selon lui, le terrorisme ne constitue ni un héritage ni une fatalité pour l'Afrique. Alger confirme donc son choix de la désescalade. Cette prise de parole prolonge le dégel officialisé le 10 juillet après un échange avec le Président de la Transition, Assimi Goïta. Les deux dirigeants avaient décidé du retour de leurs ambassadeurs respectifs et de la réouverture de leurs espaces aériens aux appareils civils et militaires. Ces gestes rétablissent les canaux diplomatiques interrompus depuis la crise du drone malien abattu près de Tinzaouatène en avril 2025. Ils ouvrent la voie à une reprise de la coopération sécuritaire et économique entre deux voisins partageant plus de 1 300 kilomètres de frontière. ■

venir les incidents aux frontières. Abdoulaye Tamboura propose « un État-major conjoint, des entraînements communs et, à terme, des brigades mixtes ». Selon lui, l'expérience combattante des forces de l'AES pourrait bénéficier aux armées côtières. Un tel dispositif devra surmonter la méfiance, les divergences de doctrine, les contraintes financières et les questions de souveraineté. La CEDEAO a demandé le règlement des prélèvements communautaires impayés afin de financer sa force. L'enjeu consiste désormais à empêcher la séparation institutionnelle des deux organisations de devenir une brèche supplémentaire exploitée par les groupes armés. ■

Les deux blocs ont compris qu'il faut mettre de côté les divergences et travailler sur les points de convergence, notamment la lutte contre le terrorisme.

La géographie impose le dialogue Pour Abdoulaye Tamboura, Docteur en géopolitique, le rapprochement est déjà engagé. « Les peuples sont imbriqués et les économies sont liées. On ne peut pas changer la géographie de ces États. Nous sommes donc dans l'obligation de coopérer », souligne-t-il. Cette nécessité s'accroît à mesure que la menace gagne les pays côtiers. Selon le Global Terrorism Index 2026, 76% des attentats commis en 2025 se sont produits à moins de

de côté les divergences et travailler sur les points de convergence, notamment la lutte contre le terrorisme », relève Abdoulaye Tamboura. Reste à traduire cet intérêt commun en procédures durables.

Du renseignement à la coordination Une première étape pourrait être le rétablissement de canaux sécurisés entre États-majors et services de renseignement. Dans une analyse publiée en mars, l'Institut d'études de sécurité recommande des communications



AMIDOU TIDIANI

« Le bilan sécuritaire ne permet pas d'aller à la présidentielle aujourd'hui »

L'élection présidentielle appelée à mettre fin à la Transition tarde toujours à être organisée. Pour Amidou Tidiani, juriste, analyste politique et enseignant-chercheur à l'Université Paris 13, le principal obstacle n'est plus juridique : il est sécuritaire. Il explique aussi pourquoi le récent appel de l'Union africaine ne suffira pas, selon lui, à accélérer le calendrier électoral.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Trois ans après la promulgation de la Constitution du 22 juillet 2023, quel bilan faites-vous du processus devant conduire à la présidentielle ?

Deux éléments doivent être distingués. Sur le plan juridique, l'essentiel a été fait : les textes nécessaires ont quasiment tous été adoptés. Il ne reste que des mesures opérationnelles, générale-

ment prises à l'approche du scrutin, notamment sur la composition des bureaux de vote ou les commissions de centralisation des résultats. En revanche, le bilan sécuritaire ne permet pas, à mon sens, d'organiser aujourd'hui une élection libre et transparente. Sur une large partie du territoire, il serait difficile d'installer des urnes, de permettre aux candidats de faire campagne et aux électeurs de voter en sécurité. Des efforts importants ont été consentis dans le domaine de la défense, mais ils restent insuffisants.

Juridiquement, qu'est-ce qui empêche une présidentielle avant 2030 ?

Rien de fondamental. Toutes les conditions juridiques et administratives sont réunies. Les textes encore nécessaires concernent la mise en œuvre pratique du scrutin : désignation des Présidents et composition des bureaux de vote, organisation de la centralisation des résultats. Ces mesures ne constituent pas, en elles-mêmes, des obstacles à l'élection.

L'appel du Président de la Commission de l'Union africaine lors de sa visite au Mali, le 12 juillet dernier, peut-il favoriser une présidentielle dans les prochains mois ?

Je ne le pense pas, car la décision n'est pas uniquement politique. Convoquer le corps électoral dans trois ou quatre mois sans conditions sécuritaires suffisantes risquerait de produire une élection biaisée et une crise postélectorale. Plusieurs présidentiables sont aussi concernés par des procédures judiciaires susceptibles d'entraver leur retour, leur candidature ou leur campagne. Si l'Union africaine veut réellement favoriser les élections, elle devrait d'abord mobiliser, par son Conseil de paix et de sécurité, un appui africain à l'armée malienne pour sécuriser le nord du pays, stabiliser le front et créer les conditions d'un processus électoral crédible. ■

CANAL+

EN MAI, NE SOYEZ PAS HORS-JEU



LE DECODEUR HD

1000

FCFA TTC*

PARABOLE + INSTALLATION OFFERTES

TOUTES LES CHAÎNES

+ DSTV ENGLISH PLUS

2000

FCFA TTC**

POUR DE PLUS SUR VOTRE REABONNEMENT

*Offre valable du 30 avril au 31 mai 2026 dans la limite des stocks disponibles, pour tout nouvel abonnement à partir de deux (2) mois à la formule ACCESS. Parabole et installation offertes. Voir tarifs et conditions après votre distributeur agréé.

**Offre valable du 30 avril au 31 mai 2026. Réabonnez-vous à votre formule actuelle en ajoutant 2000 FCFA, et profitez de toutes les chaînes et de l'option DSTV ENGLISH PLUS pendant 30 jours. Offre valable 1 seule fois sur la période.

36 555

COÛT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPÉRATEUR

SEMAINE DU NUMÉRIQUE : DES OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES MALIENNES

Le numérique ouvre de nouvelles perspectives dans l'agriculture, le commerce, la finance et la logistique. Paiement mobile, vente en ligne, gestion des stocks et accès aux données peuvent réduire les coûts des entreprises. En 2024, les comptes de monnaie électronique actifs ont progressé de 12,26% au Mali.

FATOUmata MAGUIRAGA

Le pays comptait 8,91 millions d'internautes fin 2025, soit 35,1% de la population, contre 36% en Afrique. L'accès reste coûteux : un forfait mobile mensuel de 5 Go représentait 16,9% du revenu national brut mensuel par habitant en 2025, selon l'Union internationale des télécommunications. « Le Mali n'est pas en marge. Le terrain est bien occupé, même si, dans certains domaines, il reste des choses à faire », estime Mamadou Doumbia, spécialiste de la cybersécurité et de la blockchain. Dans ce domaine, il relève un décalage entre l'intérêt et le déploiement. La blockchain peut sécuriser les transactions et assurer la traçabilité. Son adoption exige des solutions simples, un cadre de confiance et des compétences adaptées. Après l'Internet de l'information vient celui de la valeur, résume-t-il.

Internautes :

8,91 millions

Comptes de monnaie électronique :

+12,26% en 2024

Entreprises

« techno-timides » :

87,6%

Financement L'étude du Conseil national du patronat du Mali, menée auprès de 186 entreprises, révèle une transformation progressive : 87,6% sont « techno-timides »



Plusieurs enjeux sont au cœur de la 4^{ème} édition de la Semaine du numérique.

et 4,8% avancées. Seules 4,3% disposent de systèmes entièrement intégrés, alors que la numérisation devient un levier de compétitivité. À l'échelle africaine, 87% des dirigeants considèrent les compétences numériques comme prioritaires. Pourtant, seuls 11% des diplômés du supérieur ont reçu une formation formelle. Le Boston Consulting Group estime que 650 millions de personnes devront être formées ou recyclées d'ici 2030.

Le financement reste décisif pour moderniser les entreprises. Mamadou Doumbia recommande néanmoins de commencer avec des moyens modestes, de tester les solutions et de démontrer leur uti-

lité avant de rechercher des capitaux. Cette démarche peut convaincre les investisseurs. Les incubateurs, les formations et les fonds de démarrage peuvent accélérer cette progression. Leur mobilisation exige des projets structurés, une information préalable et une gestion rigoureuse. Pour les PME, l'enjeu est de choisir des outils répondant aux besoins réels identifiés. Ces enjeux figurent au programme de la quatrième Semaine du numérique de Bamako, avec le Burkina Faso et le Niger comme invités d'honneur. Les travaux ont débuté le 29 juillet. Reportée en raison de la visite du Président sénégalais, la cérémonie d'ouverture se tiendra le 1er août, avec la clôture. Les échanges portent sur l'interconnexion des réseaux, l'itinérance téléphonique et la formation dans l'AES. ■

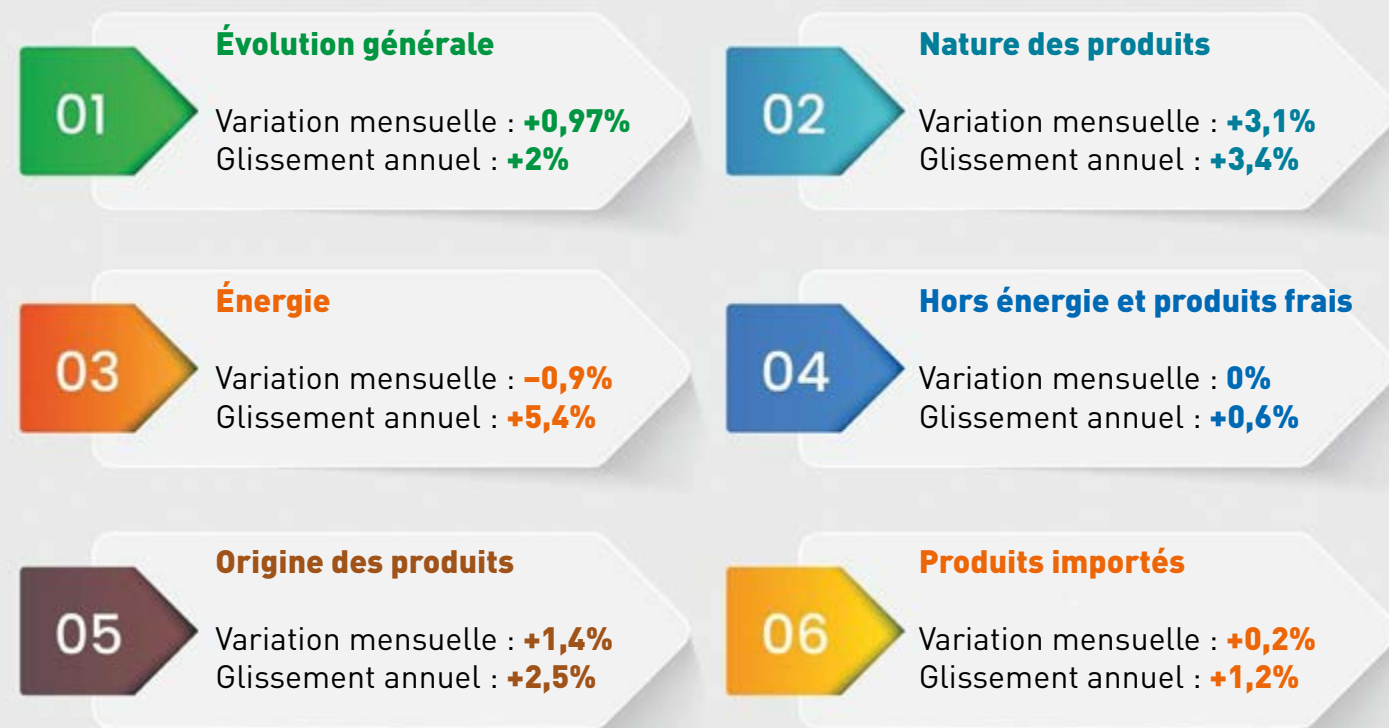
EN BREF

NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE : HAUSSE DES INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE

Les investissements chinois en Afrique liés aux nouvelles routes de la soie ont atteint 33,5 milliards de dollars au premier semestre 2026, soit une hausse de 254% sur un an, selon un rapport conjoint de l'Université du Queensland et du Green Finance and Development Center. Le continent a capté environ 67,2% des 49,8 milliards de dollars d'investissements recensés mondialement. Il devient la première destination de l'initiative chinoise, avec le montant semestriel le plus élevé jamais enregistré depuis son lancement en 2013. L'Asie de l'Est affiche une progression supérieure, de 437%, mais sur une base plus faible : ses investissements sont passés de 34 à 182 millions de dollars. L'Afrique domine en valeur absolue. Cette accélération est portée par de grands projets énergétiques, miniers et industriels. L'Éthiopie et l'Égypte ont capté l'essentiel des annonces, avec respectivement 14,8 et 12,2 milliards de dollars. L'Afrique a également enregistré 13,49 milliards de contrats de construction, soit 17,6% du total mondial sur la période, mais ce montant recule de 60,8% sur un an. ■

Prix à la consommation Une hausse de 1% en juin 2026

L'Institut national de la Statistique a publié l'Indice harmonisé des prix à la Consommation pour le mois de juin 2026. Les prix ont progressé de 0,97% par rapport à mai 2026 et de 2% par rapport à juin 2025.



Source : INSTAT

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo
N°587 du 30 juillet au 5 août 2026 **Journal du Mali**

Païement instantané La BCEAO reporte les échéances de connexion

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a prolongé les délais de connexion à la Plateforme interopérable du système de paiement instantané de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Neuf mois après son lancement, son déploiement soutient déjà la modernisation des transactions régionales et l'inclusion financière. Initialement fixée au 30 juin 2026, l'échéance concernait les banques, les établisse-

ments de monnaie électronique, les établissements de paiement et les institutions de microfinance supervisées par la Commission bancaire de l'UMOA. Lancée le 30 septembre 2025, la plateforme permet d'effectuer des paiements instantanés, accessibles et sécurisés entre prestataires financiers. Au 24 juin 2026, 80 participants étaient connectés à PI-SPI, donnant à plusieurs millions de personnes accès à ses services. Parallèlement,

74 institutions poursuivaient des tests en conditions réelles avant leur ouverture au public. La BCEAO explique ce report par la nécessité de laisser aux établissements le temps d'achever leur intégration technique et de garantir une qualité de service conforme aux exigences de la plateforme. Les banques ainsi que les établissements de monnaie électronique et de paiement ont jusqu'au 30 septembre 2026 pour ouvrir effectivement leurs services. Les ins-

tutions de microfinance placées sous la supervision de la Commission bancaire de l'UMOA bénéficient d'un délai allant jusqu'au 30 juin 2027. Au 2 avril 2026, les 80 participants comprenaient 59 banques, 9 établissements de monnaie électronique, 11 institutions de microfinance et 1 établissement de paiement. Disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, PI-SPI permet d'envoyer et de recevoir de l'argent entre les différents réseaux financiers de l'UEMOA. ■



JOURNÉE PANAFRICAINNE DES FEMMES : L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Le Mali célèbre le 31 juillet 2026 à Koulikoro la Journée panafricaine des Femmes, commémoration née de la rencontre de Dar es-Salaam en 1962 et consacrée aux droits des Africaines. Le thème national, « L'accès universel à l'eau et à l'assainissement pour chaque femme, une priorité pour la Vision 2063 du Mali », place les services essentiels au centre des enjeux d'égalité.

JOSEPH AMARA DEMBÉLÉ



L'édition 2026 de la journée panafricaine des femmes est placée au Mali sous le thème de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

À cette occasion, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement s'impose comme un défi majeur pour les femmes. Dans de nombreux ménages maliens, elles assurent, avec les filles, l'approvisionnement familial, une responsabilité qui réduit parfois le temps consacré à l'école, au travail, au repos et à la vie sociale. Selon le ministre de l'Énergie et de l'Eau, le taux national d'accès au service de l'eau potable a atteint 75,4% en 2026. Cette moyenne masque de fortes disparités. À Banconi Farada et Dialakorodji, des habitantes ont rapporté en mars des attentes de plusieurs heures, tandis qu'à Mopti et Nioro du Sahel, des populations dénonçaient des coupures prolongées et une qualité jugée insuffisante. Cette situation touche particulièrement les femmes et les filles, qui peuvent consacrer une part importante de leur journée à la recherche de l'eau. L'insuffisance des points d'eau et des installations sanitaires adaptées accroît les risques de

maladies hydriques, d'insécurité et de perte d'intimité. Dans les écoles et les centres de santé, elle peut affecter l'assainissement, l'hygiène menstruelle et la qualité des soins.

Cette situation touche particulièrement les femmes et les filles, qui peuvent consacrer une part importante de leur journée à la recherche de l'eau. L'insuffisance des points d'eau et des installations sanitaires adaptées accroît les risques de maladies hydriques, d'insécurité et de perte d'intimité.

Vulnérabilités À ces difficultés s'ajoutent l'insécurité et les déplacements de population. Pour Fatoumata Keita, écrivaine, socio-anthropologue et promotrice de Figura Éditions, les femmes et les enfants figurent parmi les personnes les plus éprouvées lorsque l'accès à l'eau et à l'assainissement se dégrade dans les

d'associer les femmes aux décisions locales, de sécuriser les points d'eau et de prendre en compte les besoins dans les écoles, les centres de santé et les sites de déplacés. La célébration de Koulikoro doit enfin rendre hommage aux pionnières et valoriser les initiatives locales portées par les femmes. ■

EN BREF

CHEFFERIES LOCALES : DE NOUVELLES RÈGLES EN VUE

La désignation des chefs de village, de fraction et de quartier devra désormais s'appuyer sur les coutumes propres à chaque localité. Un projet d'ordonnance adopté en Conseil des ministres entend débloquent des procédures ralenties par des désaccords sur les traditions applicables. Ces autorités constituent le premier relais entre l'administration et les habitants. Elles interviennent dans la représentation des communautés, la médiation locale et plusieurs démarches administratives. Le texte formalise le « Cahier de recensement », registre servant à délivrer les carnets de famille. Il encadre aussi l'autorisation de hisser l'emblème national dans sa cour et de porter un insigne distinctif. La réforme inscrit dans le statut une obligation d'impartialité et définit les fonctions incompatibles avec la chefferie. Elle retire au Conseil communal son avis consultatif dans la procédure de désignation. Des villages, fractions ou quartiers pourront se regrouper en secteurs afin de coordonner leurs activités. Les conditions de transfert ou de changement de nom d'une localité seront également encadrées. Cette révision prolonge un chantier engagé en 2024. Une ordonnance avait supprimé le mandat de cinq ans des conseils et prévu que leurs membres soient désignés sans limitation de durée, selon les usages reconnus localement. Le dernier renouvellement remontait à 2015, les tentatives suivantes ayant été contrariées par le contexte sécuritaire et politique. Adopté en projet le 24 juillet, ce statut devra être officiellement publié avant de devenir applicable. Son principal enjeu sera de concilier la reconnaissance des traditions avec l'impartialité attendue d'autorités qui sont au quotidien au plus près des familles. ■

TERRES RARES : LE JAPON EXPLORE LES ABYSSES POUR RÉDUIRE SA DÉPENDANCE

Le Japon a annoncé le 24 juillet que les boues remontées des fonds marins proches de Minamitorishima contenaient une forte proportion de terres rares stratégiques. Cette île japonaise se situe à environ 1 950 kilomètres au sud-est de Tokyo, au cœur d'une vaste zone économique exclusive dans le Pacifique.

MASSIRÉ DIOP



Un gisement de terre rare au Japon.

En février, le navire scientifique Chikyu a extrait près de 50 tonnes de boues à une profondeur voisine de 6 000 mètres. L'opération devait tester un dispositif de pompage conçu pour fonctionner sous une pression extrême et achever les sédiments jusqu'à la surface. Parmi les terres rares détectées, environ 54% appartiennent aux catégories moyennes et lourdes. Les analyses ont notamment identifié de l'yttrium, du gadolinium et du dysprosium, utilisés dans les aimants permanents, les moteurs électriques, certains équipements médicaux, l'aéronautique et des systèmes de défense. Tokyo doit encore déterminer le volume exploitable, les coûts de production et la rentabilité du projet. La mission n'a porté

que sur une zone limitée et les résultats disponibles ne permettent pas d'estimer les réserves pouvant être extraites dans des conditions commerciales.

Dépendance Un nouvel essai est prévu en février 2027, avec un objectif de 350 tonnes de boues remontées quotidiennement. Il devra évaluer l'extraction continue, le transport, la séparation des minerais et leur raffinage. Un rapport sur la faisabilité industrielle est attendu d'ici mars 2028. Le programme comprend aussi une étude des effets sur le milieu marin. Les travaux devront mesurer la dispersion des sédiments, les conséquences sur les écosystèmes profonds et les contraintes liées à l'entretien d'équipements opé-

rant à six kilomètres sous la surface. L'enjeu dépasse le Japon. La Chine représentait en 2024 environ 91% du raffinage mondial des terres rares destinées aux aimants et 94% de la fabrication des aimants permanents. Pour les terres rares lourdes, les approvisionnements japonais restent entièrement dépendants de la Chine. Cette concentration concerne des chaînes industrielles mondiales reliant mines, raffineries, fabricants d'aimants et producteurs de véhicules, d'éoliennes, d'appareils électroniques ou d'équipements militaires. Une restriction d'exportation ou un retard de licence peut perturber des usines situées sur plusieurs continents. Le Japon coopère également avec les États-Unis sur les ressources minérales sous-marines. Les résultats du projet pèseront sur les efforts engagés par les grandes économies pour diversifier une chaîne mondiale encore largement dominée par la Chine. Une exploitation commerciale exigera toutefois des investissements durables, des technologies éprouvées et un débouché industriel capable d'absorber régulièrement les volumes produits. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

FONDS MARINS : LA BATAILLE DES RÈGLES

L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins se réunit du 27 au 31 juillet à Kingston, en Jamaïque, pour examiner l'avenir de l'exploitation minière dans les eaux internationales. Plus de 170 membres participent aux travaux, alors qu'aucune exploitation commerciale n'a encore été autorisée et que le Code minier est en négociation. Le débat s'est durci après le décret signé en avril 2025 par Donald Trump, demandant d'accélérer les permis américains d'extraction sous-marine. Les États-Unis n'ont pas ratifié la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, qui confie à l'Autorité la gestion des ressources de la zone internationale, reconnues comme patrimoine commun de l'humanité. L'Assemblée doit examiner une demande d'avis consultatif sur les conséquences juridiques d'activités menées par des États non parties. Une filiale de The Metals Company a déjà sollicité une autorisation américaine. Le Malawi, le Kenya et Madagascar, premiers États africains à soutenir une pause ou un moratoire, demandent davantage de garanties scientifiques et environnementales avant toute exploitation minière commerciale des grands fonds. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

GAO : LE COUVRE-FEU RECONDUIT JUSQU'AU 26 AOÛT

Le couvre-feu reste en vigueur dans toute la région de Gao. Une décision signée le 28 juillet le reconduit jusqu'au 26 août 2026, de 21 heures à 5 h 30. La mesure prolonge celle appliquée du 28 juin au 27 juillet. Gao vit toujours sous différentes formes de couvre-feu depuis 2023, au rythme des évolutions sécuritaires. Seuls les véhicules et engins des Forces de défense et de sécurité sont exemptés. Les préfets et sous-préfets doivent renforcer la veille, encadrer les rassemblements et sensibiliser les populations. Cette reconduction intervient après des offensives coordonnées. Le 25 avril, Gao avait été attaquée simultanément avec Bamako, Kati, Kidal, Mopti et Sévaré, entraînant un durcissement des restrictions nocturnes. Le 4 juillet, des positions militaires ont été attaquées à Gao, Aguel-Hoc, Anéfis, Sévaré et Kénioroba. À Gao, l'armée avait annoncé un mort et quatre blessés dans ses rangs. ■

CPI Le retrait tchadien amplifie la vague de départs

Le Tchad a annoncé le lundi 27 juillet avoir notifié au Secrétaire général des Nations unies son retrait du Statut de Rome, fondateur de la Cour pénale internationale. N'Djamena dénonce une efficacité qualifiée de limitée et à géométrie variable, ainsi qu'une concentration des procédures sur l'Afrique. Cette décision prolonge la récente vague de départs. Le Niger a déposé sa notification le 18 juin 2026, suivi du Mali et du Burkina Faso le 24 juin, après leur annonce commune de septembre 2025. Conformément à l'article 127, ces retraits deviendront effectifs un an après leur notification. Le Venezuela a formellement notifié son retrait à l'ONU le 24 juillet

2026, invoquant un biais envers l'Afrique et l'Amérique latine. Il s'ajoute aux précédents du Burundi, sorti en octobre 2017, et des Philippines, en mars 2019. La CPI ne mène actuellement aucune enquête consacrée au Tchad. Elle avait néanmoins constaté son défaut de coopération après les visites du Président soudanais Omar el-Béchir, visé par des mandats d'arrêt internationaux. L'annonce intervient trois jours après la destitution du Procureur Karim Khan pour faute grave. Ses adjoints assurent désormais la direction du Bureau du Procureur et la continuité des procédures judiciaires de la Cour. ■

CAN FÉMININE 2026 : LES FAVORITES DÉJÀ BOUSCULÉES

La première journée de la CAN féminine 2026 a donné le ton au Maroc. Les huit rencontres ont permis de jauger les favorites et de révéler les ambitions de plusieurs outsiders.

MOHAMED KENOUI



La Côte d'Ivoire s'est largement imposée face au Burkina Faso, 4-1.

Le Maroc a assumé son statut devant son public en dominant le Kenya (4-0), dimanche dernier à Rabat. Trois buts avant la pause, signés Sakina Ouzraoui, Meriem Atiq et Ibtissam Jraidi, ont rapidement éteint tout suspense. Jraidi a ensuite complété son doublé. Les Lionnes de l'Atlas devançant à la différence de buts l'Algérie, victorieuse du Sénégal (2-0) grâce à

Marine Dafeur, sur penalty, et Melissa Bethi. Le premier coup de tonnerre est venu du groupe B. La Tanzanie a fait tomber l'Afrique du Sud, championne d'Afrique en 2022, sur le score de 2-1. Diana Msewa a ouvert la marque avant l'égalisation de Bambanani Mbane, puis Hasnath Ubamba a offert aux Tanzaniennes leur première victoire dans une phase finale de CAN.

De retour après 12 ans d'absence, la Côte d'Ivoire a pris la tête de la poule en surclassant le Burkina Faso (4-1), avec notamment un doublé d'Inès Konan.

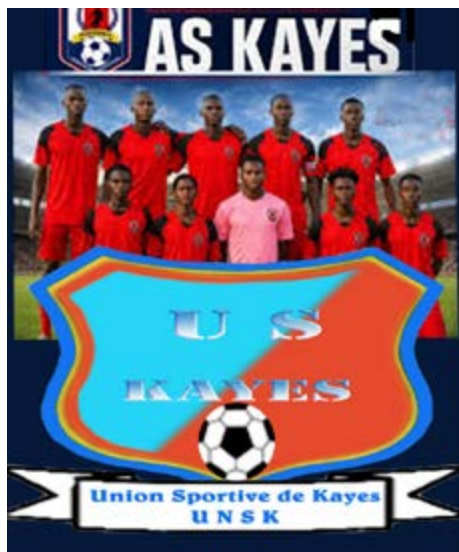
Le Malawi renverse le Nigeria Le groupe C a produit une sensation encore plus retentissante. Pour son premier match dans la compétition, le Malawi a battu le Nigeria, champion en titre, au terme d'une fin de rencontre renversante (3-2). Temwa Chawinga a frappé aux 73ème et 95ème minutes, tandis que sa sœur Tabitha a marqué à la 79ème. Les réalisations tardives de Rasheedat Ajibade, sur penalty, et d'Uchenna Kanu n'ont pas suffi aux Super Falcons Dames. Plus tôt, la Zambie avait infligé un sévère 6-0 à l'Égypte, son plus large succès dans le tournoi. Barbra Banda a éclaboussé la rencontre avec un quadruplé, complété par Racheal Nachula et Eneless Phiri. Les Copper Queens occupent la première place du groupe à la différence de buts devant le Malawi.

Dans le groupe D, le Ghana a dominé le Cap-Vert (2-0). Doris Boaduwa a rapidement ouvert le score à la 6ème minute, avant qu'Eleia Vieira ne marque contre son camp au retour des vestiaires, à la 54ème minute.

Pour le 2ème match de ce groupe, les Aigles Dames du Mali ont cédé face au Cameroun (1-2). Marie Gisèle Ngah Manga a ouvert le score à la 14ème minute, avant l'égalisation d'Aissata Traoré sur penalty à la 30ème minute. Les Lionnes Indomptables ont finalement repris l'avantage pour s'imposer grâce au 2ème but inscrit sur pénalty à la 73ème minute. ■

Tournoi de montée L'AS Kayes décroche son billet pour la Ligue 1

L'AS Kayes évoluera en Ligue 1 Pro Orange la saison prochaine. Le club kayésien, créé en 2021, a validé sa montée le 28 juillet 2026 en dominant l'AS Baoulé Club (1-0), en match en retard de la première journée. Après avoir battu La Ségovienne (2-0) puis l'ATS de Koro (3-1), il boucle la poule B avec un sans-faute : 3 victoires, 9 points, 6 buts inscrits et un seul encaissé. Le second billet sera attribué ce jeudi 30 juillet à l'issue de la 5ème journée de la poule A. Leader avec 9 points et une différence de buts de +15, le Centre sportif de Bamako (CSB) part largement favori avant d'affronter Elewidj FC, qui compte 6 unités. Un nul suffira au représentant de Bamako. Les Étoiles du Mandé, également à 6 points, restent en embuscade face au CS Diiri. ■ **M.K**



CARTONS DE LA SEMAINE

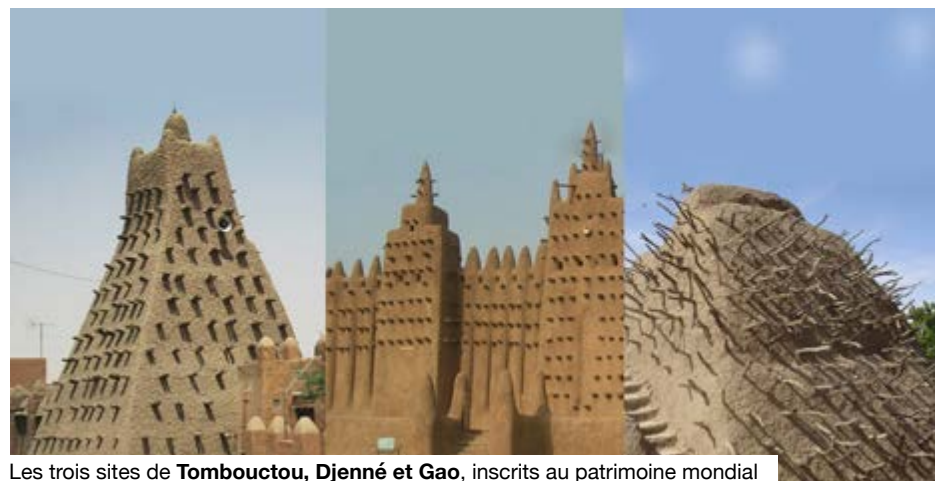
Pour sa première participation à la Coupe du monde de Vovinam Viet Vo Dao, qui s'est achevée à Paris le 25 juillet 2026, le Mali s'est hissé à la 3ème place mondiale, avec un bilan exceptionnel de 25 médailles, 8 en or, 9 en argent et 8 en bronze.

L'ancien prétendant au titre UFC des poids lourds-légers **Anthony Smith** a été arrêté et placé en détention le 29 juillet pour violences conjugales, séquestration et menaces terroristes. L'Américain de 38 ans, surnommé « Lionheart », risque plusieurs dizaines d'années de prison.

DJENNÉ, TOMBOUCTOU, GAO : TROIS MÉMOIRES À PRÉSERVER

Réuni à Busan du 19 au 29 juillet 2026, le Comité du Patrimoine mondial a inscrit à son ordre du jour la situation de Djenné, Tombouctou et du Tombeau des Askia de Gao. Ces trois biens maliens, classés en péril, concentrent une part essentielle de la mémoire culturelle du pays.

SALIMATA WAGUÉ



Les trois sites de Tombouctou, Djenné et Gao, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

À Djenné, l'histoire s'exprime dans les maisons traditionnelles en banco, la Grande Mosquée et le site archéologique de Djenné-Djeno. Ces édifices témoignent de l'ancienneté de la vie urbaine dans le Delta intérieur du Niger et de la maîtrise de techniques adaptées à l'architecture de terre. Sa conservation dépend de l'entretien régulier des façades, de l'accès aux matériaux traditionnels et de la transmission des gestes artisanaux. Tombouctou conserve les mosquées

de Djingareyber, Sankoré et Sidi Yahia, seize mausolées ainsi qu'un patrimoine documentaire lié à une longue tradition savante. La ville rappelle l'époque où circulaient, à travers le Sahara, des érudits, des manuscrits et des connaissances portant sur le droit, l'histoire, la médecine, la théologie ou l'astronomie. Pour Modibo Bagayoko, Coordinateur de projets au Secteur Culture du Bureau de l'UNESCO au Mali, leur portée dépasse l'architecture. « Ces trois sites figurent

parmi les symboles les plus prestigieux du patrimoine culturel du Mali », souligne-t-il, en rappelant leur rôle dans les échanges commerciaux, intellectuels, religieux et culturels en Afrique de l'Ouest.

Transmission À Gao, le Tombeau des Askia, édifié vers 1495, illustre la puissance de l'Empire songhaï et l'originalité de l'architecture soudano-sahélienne. Ses formes, ses espaces de prière et son entretien collectif inscrivent le monument dans une tradition encore vivante. Les travaux de restauration, les plans de gestion et la formation des artisans contribuent à préserver cette continuité culturelle. Dans les trois villes, les communautés sont les premières gardiennes du patrimoine. Maçons, familles, autorités coutumières, responsables religieux, enseignants et jeunes participent à l'entretien des sites et à la transmission des connaissances qui leur sont associées. Comme le rappelle Modibo Bagayoko, « les communautés locales sont les premières gardiennes du patrimoine » et détiennent les savoir-faire nécessaires à l'entretien des monuments. La sauvegarde ne concerne pas uniquement des édifices anciens. Elle protège aussi des pratiques, des récits, des formes d'expression et une mémoire partagée, au cœur de la société malienne. Préserver Djenné, Tombouctou et le Tombeau des Askia, c'est maintenir vivant un héritage qui relie les générations maliennes et rappelle la contribution du Mali à l'histoire culturelle de l'Afrique et de l'Humanité. ■

INFO PEOPLE

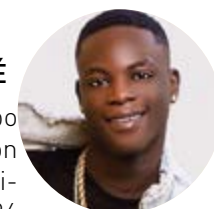
KANTÉ : RIRES D'ANNIVERSAIRE

Souleymane Keita, plus connu sous le nom de Kanté, se produira le vendredi 31 juillet 2026 à 21 heures à l'Hôtel de l'Amitié. Intitulé « Une année de plus, une histoire de plus », ce one-man-show coïncide avec l'anniversaire de l'humoriste et comédien malien. Kanté s'est notamment fait connaître par ses vidéos et ses productions diffusées sur les plateformes numériques. Sa série Koro, dont la première saison compte plus de 250 épisodes, occupe une place importante dans son parcours récent. Cette soirée lui permettra de retrouver directement son public et de transposer sur scène les personnages, récits et situations qui caractérisent son humour.



LIL DOU : CAP SUR BOUAKÉ

Lil Dou, Modibo Soumaoro de son vrai nom, se produira le 1er août 2026 sur l'esplanade du Stade de la Paix de Bouaké, en Côte d'Ivoire. Figure montante de la musique afromandingue, le chanteur retrouvera le public ivoirien six mois après son concert du 14 février au Palais de la Culture d'Abidjan. Son répertoire s'appuie sur Sermant, un projet de sept titres paru en décembre 2025, et sur Bombe, sorti en 2026. En associant références mandingues, chansons sentimentales et sonorités contemporaines, Lil Dou élargit progressivement son audience. Cette nouvelle prestation confirme la place croissante des artistes maliens sur les scènes culturelles de la sous-région.



Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M'ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00
www.afribone.com

